

« Il faut y demeurer fidèle en répondant à l'appel du Souverain-Pontife. Que chaque associé double sa cotisation, dix centimes au lieu de cinq, et le trésor de la Propagation de la Foi aura doublé... Il faut aussi que nous travaillions à multiplier le nombre des associés...

« Nous sommes convaincu qu'en travaillant à l'œuvre de la Propagation de la Foi, nous attirerons de nouvelles bénédictions de Dieu sur toutes nos œuvres diocésaines et paroissiales. »

De son côté, Mgr Paul Bruchési, archevêque de Montréal, écrivait dans une lettre-circulaire en date du 10 mai 1898 :

« Une autre œuvre à la prospérité de laquelle je tiens beaucoup et que je voudrais voir reflourir dans toutes les paroisses du diocèse, c'est l'Association de la Propagation de la Foi.

« Rappelez-vous, chers collaborateurs, le zèle vraiment apostolique développé par Mgr Bourget pour fonder cet œuvre, pour la propager dans toutes les familles et la développer toujours de plus en plus ; rappelez-vous aussi les efforts réitérés de Mgr Fabre pour la faire progresser. Et que les exemples que nous ont donnés ces deux vénérables pontifes, vous fassent prendre la ferme résolution d'employer tous les moyens à votre disposition pour rendre à l'Association de la Propagation de la Foi sa prospérité des premiers jours.

« Relisez le beau et pieux mandement publié par Mgr Bourget lors de la fondation de cette œuvre dans le diocèse de Montréal. Grâce à cette lecture vous serez mieux en état d'expliquer à vos paroissiens en quoi consiste l'Association de la Propagation de la Foi, sa nature, son but, ses règlements, ses moyens d'action et ses avantages spirituels. Les fidèles alors ne pourront manquer d'aimer cette œuvre. Ils comprendront qu'entre toutes les entreprises inspirées par la charité catholique, il est impossible d'en trouver de plus admirable, de plus glorieuse à Dieu et de plus utile au prochain que celle de la Propagation de la Foi, puisqu'elle soutient et continue ces missions précieuses qui font tant d'honneur à la religion. » Ils comprendront qu'il leur serait impossible de trouver « un moyen plus propre à satisfaire leur piété et leur charité, que celui de propager les bienfaits de notre divine religion parmi les nations infidèles, et de les accroître chez tant de chrétiens incapables, à cause de